

République Française  
Département du Rhône

**COMMUNE D'AVEIZE**

***EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE***

N° 11/2023

Nomenclature acte : 6.1.5

**Arrêté Communal de défense extérieure contre l'incendie**

Le maire de la commune d'Aveize,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article R. 2225-4 ;

Vu l'arrêté du 15 décembre 2015 fixant le référentiel national de la défense extérieure contre l'incendie ;

Vu l'arrêté préfectoral n° SDMIS\_DPOS\_GACR\_2017\_019 du 17 février 2017 portant règlement départemental et métropolitain de défense extérieure contre l'incendie ;

Considérant que le maire assure la défense extérieure contre l'incendie sur le territoire de la commune,

Considérant que l'article R.2225-4 du code général des collectivités territoriales précise que le maire identifie les risques à prendre en compte et fixe, en fonction de ces risques, la quantité, la qualité et l'implantation des points d'eau incendie identifiés pour l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours, ainsi que leurs ressources.

**ARRETE**

**ARTICLE 1 : GENERALITES**

La défense extérieure contre l'incendie (DECI) désigne l'ensemble des moyens mis en œuvre pour assurer l'alimentation en eau des engins ou matériels de lutte contre l'incendie, par l'intermédiaire de points d'eau incendie (PEI) identifiés à cette fin.

**ARTICLE 2 - IDENTIFICATION DES RISQUES ET DES BESOINS EN EAU POUR  
Y REpondre**

Le règlement départemental et métropolitain de défense extérieure contre l'incendie détermine des quantités d'eau de référence destinées à couvrir les risques incendies de bâtiments ainsi que les distances maximales entre les ressources en eau et les bâtiments.

L'identification et la qualification des différents risques à couvrir sont réalisées à l'échelon communal.

Les différents risques à prendre en compte sur le territoire de la commune d'Aveize sont identifiés dans l'annexe n° 1 du présent arrêté.

**ARTICLE 3 – LES POINTS D'EAU INCENDIE**

Les points d'eau incendie (publics et privés) regroupent les points d'eau sous pression (poteaux et bouches d'incendie) ainsi que les points d'eau naturels ou artificiels (forages ou réserves, puits, mares, étangs, retenues d'eau, lac collinaires, cours d'eau).

La liste des points d'eau incendie (PEI) situés sur le territoire de la commune d'Aveize est fixée dans l'annexe n° 2 du présent arrêté.

L'actualisation de l'inventaire des points d'eau incendie du présent arrêté fait partie intégrante des processus d'échanges d'informations entre la commune, le SDMIS, le gestionnaire d'eau potable, la société en charge du contrôle et du suivi des PEI.

#### **ARTICLE 4 - MODALITÉS DE RÉALISATION DES CONTRÔLES TECHNIQUES**

Les contrôles techniques périodiques ont pour objectif d'évaluer les capacités des PEI de la commune et de les maintenir en condition opérationnelle.

Le contrôle technique comprend un contrôle du débit et de la pression ainsi qu'un contrôle fonctionnel consistant à s'assurer du fonctionnement normal et permanent du PEI, de maintenir l'accessibilité et la visibilité du PEI et de retrouver au plus vite le fonctionnement normal du PEI en cas d'anomalie.

Le Syndicat Mixte des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier (SIEMLY) réalise pour le compte de la Commune d'Aveize, par l'intermédiaire de son délégataire Suez, selon les fréquences mentionnées dans le RDMDECI à savoir :

- contrôle fonctionnel : tous les 3 ans maximum
- contrôle fonctionnel+mesure débit-pression : tous les 9 ans maximum

La vérification des 4 poteaux d'incendie faisant partie du domaine privé du Centre Médical de l'Argentière est de la responsabilité de la Fondation Partage et Vie.

Le dispositif de contrôle des PEI ainsi que toutes modifications de celui-ci sera notifié au Préfet du Rhône conformément à l'article 5.2 du RDMDECI.

Les résultats des contrôles techniques font l'objet d'un compte rendu transmis au SDMIS.

#### **ARTICLE 5 – NOTIFICATION AU PRÉFET**

Une copie du présent arrêté est notifiée au Préfet. Il en sera de même pour toute modification ultérieure du dit arrêté.

#### **ARTICLE 6 – RECOURS**

Conformément aux dispositions de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lyon (184 rue Duguesclin - 69433 Lyon cedex 03) dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Aveize , le 13 février 2023  
Le Maire, Michel BONNIER



Commune d' Aveize – Département du Rhône

Arrêté communal de défense extérieure contre l'incendie

ANNEXE N°1 – Identification des différents risques

➤ Risques courants :

Bâtiment/adresse/quartier/hameau/licu-dit/secteur...	Qualification du type de risque (faible ou ordinaire ou important)
<p><u>Secteur le Haut d'Aveize</u> : Impasse du Muriau, impasse de l'Orzon, chemin du Gas, chemin de la chava, impasse de la Fayolle du bas, impasse de la Fayolle du Haut, route de St Symphorien sur Coise, impasse de Lamure, chemin de Lamure, chemin du Tournet ; chemin de Presles, impasse du Plat, impasse du Pilat, Chemin du Plat, routes des Courtines, chemin du Terron, chemin de la Courtine, impasse de la Croix Trouilloux, route de Duerne, chemin du Jacquemont, rue des Cures, impasse des cures, impasse de Picot, chemin du Bois Rizoud, chemin des Ornages, impasse des Ornages, passage des Ornages, route de Grézieu le Marché, chemin du Glas, chemin de Chenève, impasse des jortes</p> <p><u>Secteur du bas d'Aveize</u> : chemin du Tortigneux, chemin de l'Orjolle, chemin du val D'Orgeolles, impasse des Prés de mai, impasse des Rivières, impasse de Placaron, route de Ste Foy l'Argentière, chemin du Perrin, impasse des Maisons Neuves, impasse de Chenève, impasse des Sapins, impasse de Grand But, impasse du Sapey, impasse de la Sa-boire, Passage du Reynard, impasse des Esparcieux, chemin des Esparcieux, route de l'Argentière, impasse des Guillerrières, impasse de la Brévenne, impasse des Vieilles Vignes</p>	Faible zone de hameaux
<p><u>Secteur le bas d'Aveize</u> : Chemin du Noisetier, impasse du Noisetier, rue des Etangs, impasse Berger, chemin du Bourdat, impasse du Bourdat, chemin de la feuillée, impasse du Flachon,</p> <p><u>Secteur sur le Haut d'Aveize</u> : Impasse des Prés, Impasse de la Forêt, impasse des lauriers</p>	Faible, habitat peu dense
<p><u>Secteur du bas d'Aveize l'argentièrre</u> : Rue de la Goutte, impasse du centre, route du Pont Grizon, Impasse des Mousserons, Impasse des Maronniers</p> <p><u>Secteur du Haut d'Aveize le Bourg</u> : Impasse des Genêts, impasse du petit Bois, rue du Soleil Levant, Rue de la Colline, Impasse du Puits, Impasse des Rampeaux, Impasse des Pins, impasse de la prairie, rue de la prairie, Impasse du Lavoir, impasse des Glycines, Impasse des jardins, rue de la boulangerie</p>	Ordinaire, zones d'habitats regroupés, zones de lotissements
<p><u>Secteur du Haut d'Aveize le Bourg</u> : Grande Rue (avec notamment la résidence OPAC), Place de l'Eglise (avec notamment la résidence les jardins de la cure), Rue Croix Michel, Rue Pin Berthier, Rue de l'Ecole</p>	Importante zone d'habitat dense

➤ Risques particuliers :

Bâtiment/adresse/quartier/hameau/lieu-dit/secteur...	Précisions/Observations
<u>Secteur l'Argentière</u> : route du Pont Grizon	Centre Médical de l'Argentière (centre de soins de suite et de réadaptation) +MAS+FAM + habitations
<u>Secteur le bourg</u> : Place de l'Eglise Rue de la Croix Michel et rue du crêt Grande rue Rue de l'Ecole Rue des cures Route de Ste Foy l'argentière	Commerce multi services+Eglise+Restaurant Rivollier zone artisanale Salon de coiffure Mairie +médiathèque+école+MAM Gymnase (Salle jean Moulin)+complexe sportif Salle des Fêtes+cantine+MJ+local technique+salle associative

Annexe 2

commune	N° du PEI (1)	Numéro sur la voie	adresse de la commune	Type de PEI	Débit à 1 bar (m3/h)	pression dynamique (en bar)	Pression statique	Domanialité (public/privé)	Nom du propriétaire	Convention PEI	Date de contrôle	Observations
Aveize	69014_571		Le terron	PI 100	110	1	4,3	Public	commune Aveize	NON	12/03/2020	
Aveize	69014_572		Croix trouilloux	PI 100	76	1	2,8	Public	commune Aveize	NON	12/03/2020	
Aveize	69014_573		Croix trouilloux	PI 100	62	1	3,3	Public	commune Aveize	NON	06/05/2020	
Aveize	69014_574		Les jortes	PI 100	47	1	3,8	Public	commune Aveize	NON	06/05/2020	
Aveize	69014_575		Les Adrets	PI 100	49	1	4,8	Public	commune Aveize	NON	06/05/2020	
Aveize	69014_576		Hameau de treve	PI 100	83	1	4,4	Public	commune Aveize	NON	11/05/2020	
Aveize	69014_577		Le bourg	PI 100	69	1	3,9	Public	commune Aveize	NON	12/05/2020	
Aveize	69014_578		Place de l'église	BI 100	50	1	3,2	Public	commune Aveize	NON	12/05/2020	travaux en 2022 avec bouche d'incendie à la place du PI
Aveize	69014_579		Les cotes	PI 80	25	1	5,8	Public	commune Aveize	NON	12/05/2020	PEI non conforme , conservé par intérêt opérationnel
Aveize	69014_580		La saboire	PI 80	21	1	6,3	Public	commune Aveize	NON	14/05/2020	PEI non conforme , conservé par intérêt opérationnel
Aveize	69014_581		L'agentière	PI 80	66	1	5,2	Public	commune Aveize	NON	14/05/2020	
Aveize	69014_582		L'agentière	PI 100	120	1	4,3	Public	commune Aveize	NON	13/03/2020	
Aveize	69014_583		L'agentière	PI 80	10	1	6,6	Public	commune Aveize	NON	14/05/2020	PEI non conforme , conservé par intérêt opérationnel
Aveize	69014_584		L'agentière	PI 100	120	1	8	Public	commune Aveize	NON	12/05/2020	
Aveize	69014_585		L'agentière	PI 80	14	1	2,6	Public	commune Aveize	NON	13/05/2020	PEI non conforme , conservé par intérêt opérationnel
Aveize	69014_586	980	route du Pont Grizon	PI	140	1	8	Privé	Centre medical	NON	01/12/2022	
Aveize	69014_587	980	route du Pont Grizon	PI	115	1	2,6	Privé	Centre medical	NON	01/12/2022	
Aveize	69014_588	980	route du Pont Grizon	PI	140	1	5,2	Privé	Centre medical	NON	01/12/2022	
Aveize	69014_589	980	route du Pont Grizon	PI	145	1	6,3	Privé	Centre medical	NON	01/12/2022	
Aveize	69014_700		Hameau de presle	PI 80	19	1	4,7	Public	commune Aveize	NON	11/05/2020	PEI non conforme , conservé par intérêt opérationnel

Aveize	69014_706		Le plat	PI 100	74	1	5,3	Public	commune Aveize	NON	11/05/2020	
Aveize	69014_780		Les ornages	PI 80	47	1	5,7	Public	commune Aveize	NON	12/05/2020	
Aveize	69014_781		Les ornages	PI 80	33	1	8	Public	commune Aveize	NON	12/05/2020	
Aveize	69014_782		Les ornages	PI 80	39	1	9	Public	commune Aveize	NON	12/05/2020	
Aveize	69014_783		Le bitenay nord	PI 80	29	1	8	Public	commune Aveize	NON	12/05/2020	PEI non conforme , conservé par intérêt opérationnel
Aveize	69014_899		Le reynard	PI 80	25	1	7,7	Public	commune Aveize	NON	13/03/2020	PEI non conforme , conservé par intérêt opérationnel
Aveize	69014_900		Les esparcieux sud	PI 80	33	1	7,3	Public	commune Aveize	NON	13/03/2020	
Aveize	69014_1046		La feuillee	PI 100	120	1	6,8	Public	commune Aveize	NON	13/05/2020	
Aveize	69014_1179		Lamure nord	PI 100	79	1	3,9	Public	commune Aveize	NON	11/05/2020	
Aveize	69014_1180		Le gas	PI 80	53	1	4,7	Public	commune Aveize	NON	11/05/2020	
Aveize	69014_1181		Le gas	PI 80	22	1	6,8	Public	commune Aveize	NON	11/05/2020	PEI non conforme , conservé par intérêt opérationnel
Aveize	69014_1450		La salardièrre	PI 80	15	1	11,2	Public	commune Aveize	NON	11/05/2020	PEI non conforme , conservé par intérêt opérationnel
Aveize	69014_1451		Le voiturin	PI 80	36	1	12,7	Public	commune Aveize	NON	11/05/2020	
Aveize	69014_1559		Les maisons neuves	PI 100	120	2,1	10	Public	commune Aveize	NON	03/02/2023	
Aveize	69014_1560		Les maisons neuves	PI 100	120	1	8,5	Public	commune Aveize	NON	14/05/2020	
Aveize	69014_1652		Cheneve	PI 80	18	1	7	Public	commune Aveize	NON	12/05/2020	PEI non conforme , conservé par intérêt opérationnel
Aveize	69014_1815		Grand but	PI 80	34	1	9	Public	commune Aveize	NON	13/05/2020	
Aveize	69014_1816		Le trouillard	PI 80	63	1	4,4	Public	commune Aveize	NON	14/05/2020	
Aveize	69014_1817		Les maisons neuves	PI 80	44	1	8,5	Public	commune Aveize	NON	14/05/2020	
Aveize	69014_1818		Tortigneux	PI 80	36	1	12	Public	commune Aveize	NON	13/05/2020	
Aveize	69014_2098		L'agentière	PI 100	78	1	5,2	Public	commune Aveize	NON	12/05/2020	
Aveize	69014_2157		Rampeaux	PI 100	33	1	3,2	Public	commune Aveize	NON	06/05/2020	
Aveize	69014_2203		Le bourg	PI 100	65	1	3,6	Public	commune Aveize	NON	12/05/2020	
Aveize	69014-2212		Hameau du treve	PI 100	100	1	5,5	Public	commune Aveize	NON	12/05/2020	
Aveize	69014_2274		Pins berthier	PI 100	48	1	3,3	Public	commune Aveize	NON	06/05/2020	
Aveize	69014_2312		Rampeaux	PI 100	30	1	2,8	Public	commune Aveize	NON	06/05/2020	
Aveize	69014_2313		Hameau du treve	PI 100	49	1	4,5	Public	commune Aveize	NON	06/05/2020	
Aveize	69014_2337		L'argentiere	PI 100	96	1	6,3	Public	commune Aveize	NON	13/05/2020	
Aveize	69014_2453		Le bourg	PI 100	43	1	4,1	Public	commune Aveize	NON	06/05/2020	